DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13 rue des ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 14 avril 2023

04.2023-13	**CYCLE DE L'EAU** **Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Renouvellement des conduites de refoulement, de la robinetterie et des barres de guidage du poste de refoulement des Beillards à Gorges »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°28.03.2023-28 du Conseil communautaire en date du 28 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que l'ouvrage présente des dysfonctionnements liés à une défaillance des équipements,

Considérant que la société SAUR, sise 11, CHEMIN DE BRETAGNE - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée, et qu'il apparait pertinent que cette prestation soit confiée au délégataire SAUR qui assure la gestion de l'assainissement sur les ouvrages assainissement de la commune de Gorges,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour le renouvellement des conduites de refoulement, de la robinetterie et des barres de guidages du poste de refoulement des Beillard à Gorges, avec la société SAUR, sise 11, CHEMIN DE BRETAGNE - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, pour un montant de 8 130,00 € H.T. soit 9 756,00 € T.T.C.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230420-3-AU

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 20-04-2023
Publication le : 20-04-2023

Publication sur le site internet le : 24/04/2023